

Planète Exil

Au-delà des frontières:
un village ouvre son
cœur.

Page 8

Des frontières
infranchissables: le
Tibet sous pression.

Page 11

Des frontières qui
excluent: contre le
racisme structurel.

Page 14

Sans frontières:
dépasser les obstacles
avec la solidarité.

Page 18



Un cœur sans frontières

Le focus
Page 5



Chère lectrice, cher lecteur,

En Europe comme en Suisse, des frontières se dressent à nouveau et la politique d'asile se durcit. Au point d'oublier parfois qu'il existe une autre réalité, empreinte de solidarité à l'égard des personnes réfugiées et teinte de la détermination à voir les personnes en quête de protection autrement que comme une menace. À l'automne, cette réalité a motivé 2000 personnes à défendre les droits et la dignité des personnes réfugiées lors d'une manifestation nationale à Berne. D'autres n'ont pas hésité à signer en ligne l'appel contre la suppression du droit au regroupement familial en cas d'admission provisoire, qui a récolté 100 000 signatures en 24 heures.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) envoie aussi un signal clair. Nous voulons agir sur le discours politique actuel en matière d'asile par une campagne pluriannuelle et nourrir une image plus positive des personnes réfugiées. Nous voulons mettre en avant leur potentiel plutôt que cultiver la peur. Cette campagne est guidée par notre nouveau slogan, «Un cœur sans frontières», et la conviction que les personnes en quête de protection doivent pouvoir en bénéficier. Dans ce mouvement de solidarité, les frontières n'ont pas leur place. Surtout pas dans le cœur.

Ma phrase préférée de ce numéro :

« Je n'ai jamais abandonné, j'ai déjà surmonté beaucoup d'obstacles et je continue à me battre. » (p.19)

Bien cordialement,

Oliver Lüthi

Responsable communication de l'OSAR

Qu'accomplit l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) ?



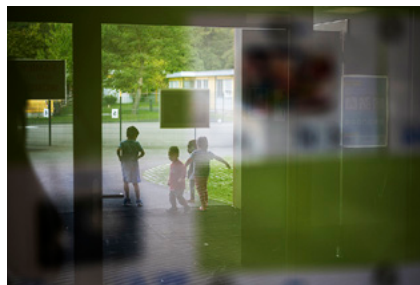
Plus de renseignements dans une nouvelle vidéo :
➔ osar.ch/vision

Changement de paradigme dans la politique d'intégration ?

Le Conseil fédéral veut réduire les dépenses de l'aide sociale pour les personnes réfugiées reconnues, admises à titre provisoire et en quête de protection. Il n'entend plus verser les forfaits globaux aux cantons que pendant quatre ans, contre cinq ou sept jusqu'à présent. Ce changement vise à faire en sorte que les personnes concernées aient un emploi ou soient en formation au bout de trois ans. Pour l'OSAR, ces mesures d'économie dérégleraient la politique d'intégration actuelle aux dépens des personnes réfugiées et d'une intégration durable.



➔ osar.ch/themes/asile-en-suisse/aide-sociale



Enfants dans l'aide d'urgence

Sur mandat de la Commission fédérale des migrations (CFM), le Marie Meierhofer-Institut für das Kind (MMI) et la faculté de droit de l'université de Neuchâtel ont analysé les conditions de vie d'enfants de personnes requérantes d'asile définitivement déboutées qui vivaient de l'aide d'urgence en Suisse en 2020. L'étude montre que l'hébergement et l'encadrement dans les logements collectifs nuisent particulièrement au bien-être de l'enfant et l'expertise juridique confirme des violations de droits fondamentaux et de droits de l'enfant. L'OSAR souligne que les enfants vivant de l'aide d'urgence doivent aussi être considéré-e-s comme des sujets de droit autonomes et demande que le bien-être de l'enfant et la situation individuelle soient pris en compte en priorité dans toutes les décisions des autorités.



➔ osar.ch/enfants-aide-durgence

FLASH INFO

IMPRESSUM

Édition Planète Exil : Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne **Téléphone :** 031 370 75 75 **Courriel :** info@osar.ch **Site web :** www.osar.ch **Tirage de ce numéro :** 9900
Rédaction : Barbara Graf Mousa (responsable), Konstanze Burkard, T. Dhondup, Virginie Jaquet, Oliver Lüthi, Hamid Faizi, Virginie Jaquet, Fanny Morel, Annelies Müller, Esther Müller, Maryam Sediqi, Marcela et Klaus Schmuziger, Andreas Schuler, Samson M. Yemane **Traductions :** alingui
Mise en page : Baptiste Babey **Concept :** Studio Edit GmbH, Katharina Rilling, Peter Kruppa **Impression :** rubmedia AG, Wabern/Berne

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à cinq francs, est inclus dans leur don.

Dons
IBAN: CH92 0900 0000 3000 1085 7
TWINT:



Votre don entre de bonnes mains.



Été 1992

Un car roule vers la Suisse avec à son bord des personnes, qui ont fui la guerre en Bosnie vers la Croatie, censées se reposer trois mois en Helvétie dans le cadre de l'action « 1000 enfants et personnes accompagnantes ». Le Conseil fédéral confie à l'OSAR ce geste humanitaire adopté le 1^{er} juillet 1992. Les premiers cars quittent la Croatie fin juillet. Tandis que cette crise européenne de l'asile, la plus grande depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, éclate sur fond de débats politiques houleux, les témoignages sur la guerre en Bosnie émeuvent une partie de la population suisse. Plus de 10 000 personnes envoient des cartes postales au Conseil fédéral pour l'assurer de leur soutien en faveur d'une politique d'asile généreuse et le 24 novembre 1992, quelque 10 000 autres marchent aux flambeaux pour l'appeler à ouvrir les frontières à davantage de personnes réfugiées. Pour la plupart des personnes réfugiées, ces trois mois se sont transformés en années, avec un statut incertain, et certaines ne sont jamais rentrées.

Aujourd'hui, il n'existe presque plus aucune voie migratoire sûre pour les personnes réfugiées de guerre. C'est pourquoi nombre de personnes s'engagent contre une politique d'exclusion.

→ Voir le focus, pages 5 à 11

Esther Müller,
historienne et journaliste RP



PHILOSOPHIE

La frontière, image ambiguë

Le canard-lapin est une image réversible qui apparaît comme une tête de lapin ou celle d'un canard. Le philosophe du langage Ludwig Wittgenstein (1889-1951) s'est servi de ce dessin dans ses *Investigations philosophiques* pour montrer que certaines choses peuvent être perçues de manières différentes, c'est-à-dire que les interprétations divergent en fonction des éléments au premier plan.

Les frontières nationales aussi sont des images ambiguës. Selon le point de vue, elles ressemblent à des enveloppes protectrices qui forgent l'identité ou à des barrières menaçantes, insurmontables et angoissantes. Pour certaines personnes, elles sont le lieu d'une banale routine bureaucratique, pour d'autres, le théâtre de tragédies humaines. Finalement, il y a les gens qui ne voient ou ne veulent voir que le lapin, et les autres qui se retrouvent seuls avec le canard.

Andreas Schuler,
philosophe, historien et rédacteur



FOCUS

Un cœur sans frontières

Illustration : T. Dhondup, peintre tibétain

« De nouveau, les personnes réfugiées sont les boucs émissaires. Notre économie a besoin d'immigration et de main-d'œuvre étrangère, et la souhaite, mais on s'acharne sur les 30 000 personnes persécutées, en quête de protection et de sécurité chez nous. »

Manuel, 66 ans, retraité

« Nous pouvons dépasser les frontières dans notre cœur en découvrant le plus possible d'histoires de personnes différentes. »

Giada, 24 ans, étudiante de master en sciences sociales

« Les députées et députés ont une vision à trop court terme de la politique d'asile et migratoire, alors que leurs décisions ont des effets à long terme. »

Antonietta, 32 ans, enseignante

« Les gens migrent, tout simplement. On ne peut pas empêcher ce phénomène. »

Therese, 75 ans, retraitée

« Toute la population est étrangère quelque part. Pensez à vos ancêtres. N'étaient-ce que des Suissesses et des Suisses ? »

Jake, 71 ans, retraité, ancien infirmier en psychiatrie

« Entre nous, pas de frontières ! Nous voulons une société ouverte pour tou-x-tes ! » Déclarations recueillies lors de la manifestation de Solidarité sans frontières le 28 septembre 2024 à Berne.



➔ sosf.ch/fr/fr/event/grande-manifestation

« J'ai envie de me montrer solidaire à l'égard des personnes en difficulté, des personnes exilées, des personnes forcées à l'exil. Nous devons envoyer un signal fort face au repli du monde politique. »

David, 57 ans, imprimeur

Au delà des frontières

Alors qu'en matière de politique étrangère, la Suisse aime se présenter comme la médiatrice universelle des négociations transfrontalières, en politique intérieure, le Parlement et les autorités restreignent de plus en plus le droit d'asile et les droits fondamentaux.



BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR

La Suisse, celle-là même qui s'érige en garante de l'État de droit, des droits humains et des droits démocratiques fondamentaux sur les scènes multilatérales du monde et récemment à la présidence du Conseil de sécurité, menace de saper ces valeurs en politique intérieure. Le Parlement débat de la dénonciation de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et risque de rompre avec la Convention de Genève sur les réfugiés (CR). Il est prévu de refuser le regroupement familial aux personnes déplacées par la guerre et de retenir les personnes en quête de protection dans des zones de transit à la frontière suisse pour y traiter leur procédure d'asile et de renvoi le plus vite possible. Les personnes requérantes d'asile déboutées pourraient être transférées vers des États tiers avec lesquels des accords doivent être conclus. La procédure en 24 heures a déjà été étendue à toute la Suisse en avril. Les « pistes de solution » restrictives du Conseil fédéral et du Parlement cherchent, en fait, à exclure les personnes et à limiter les droits fondamentaux.

Dénoncées lors de la session d'automne comme juridiquement problématiques, contraires à la solidarité et irréalisables, certaines ont été rejetées ou renvoyées aux commissions compétentes. Beaucoup de personnes, dont certaines prennent la parole dans ce numéro, souhaitent une Suisse honnête. Une Suisse qui défend ses besoins économiques de main-d'œuvre, c'est-à-dire une migration du travail souhaitée et contrôlée au moyen de contingents, tout en restant fidèle à sa tradition humanitaire sans abandonner, devant ses frontières, les personnes persécutées et déplacées.



Au cœur du Parlement

L'OSAR analyse et commente la politique suisse, européenne et internationale en matière d'asile dans des communiqués de presse, des actualités, des avis et des réponses à des procédures de consultation.



➔ osar.ch/session-dautomne

« Nous sommes plus proches des personnes réfugiées au village qu'en ville »

120 personnes réfugiées vivent depuis deux ans à Sornetan, un village de 90 âmes rattaché à la commune fusionnée de Petit-Val dans le Jura bernois. Le maire Willy Pasche et sa compagne Irène Bickel expliquent pourquoi un petit village est aussi bénéfique pour l'intégration des personnes requérantes d'asile et comment gérer les frontières structurelles et personnelles.

PAR ANNELIES MÜLLER, RÉDACTRICE À L'OSAR

Comment un village du Jura bernois isolé peut-il être si bénéfique pour des personnes exilées ayant parcouru la moitié du globe ?

Willy Pasche : Je pense que nous sommes plus proches des personnes réfugiées au village qu'en ville. Il est facile de leur montrer comment nous vivons ici. Tout le monde se connaît, y compris les personnes requérantes d'asile. Vous ne pouvez pas vous cacher dans l'anonymat. C'est une chance pour l'échange et l'intégration. Leur présence est aussi un enrichissement pour la population, car les occasions de rencontrer des personnes d'origine étrangère sont rares à Petit-Val.

Cela permet de repousser les frontières géographiques, mais aussi celles du cœur ?

Willy Pasche : Tout à fait. Nous avons, par exemple, organisé une sortie pour arracher les mauvaises herbes et abattre du bois ensemble. Malgré leurs craintes initiales face à ce premier contact avec des personnes requérantes d'asile, les gens du village ont fini par se détendre et faire preuve de curiosité et ont découvert de nouvelles choses. Ils m'en parlent encore

aujourd'hui, et je peux voir dans leurs yeux et comprendre par leurs mots que c'était pour eux une expérience totalement inattendue.

Y avait-il déjà des contacts au-delà des frontières du village ?

Willy Pasche : Oui, grâce à un projet avec une église de Zurich, par exemple, qui a eu un succès fou ! Les personnes requérantes d'asile se sont présentées au moyen de photos et de textes que nous avons exposés dans l'église de Saône, juste à côté du centre du village. Beaucoup de personnes que nous ne connaissions pas du tout, ont ensuite, voulu contribuer spontanément. La migration a toujours existé. Il faut la doter de certains garde-fous et elle devient alors un enrichissement pour nous et pour notre région.

Votre engagement vous conduit-il parfois à vos limites personnelles ?

Willy Pasche : On nous répète sans cesse qu'il ne faut pas s'attacher aux personnes requérantes d'asile pour que le côté humain ne prenne pas une ampleur démesurée. Toutefois,



Jardiner, couper du bois et fabriquer des bancs : Willy Pasche (à droite) permet aux personnes requérantes d'asile et aux habitant·e·s de Petit-Val de créer des liens grâce à des projets communs.

ce ne sont pas nos valeurs. J'ai vécu des moments très difficiles avec les personnes réfugiées. Je me suis parfois découragé, mais j'ai vite retrouvé la fierté de les avoir accompagnées sur un bout de chemin. C'est difficile quand elles sont obligées de partir, mais, même en cas d'échec, nous nous donnons mutuellement de la force et y puisons l'énergie nécessaire pour continuer.

Irène Bickel : C'est important de ne pas être seul·e. Nous avons la chance d'être à deux et d'avoir le soutien de nos familles et de nos ami·e·s.

Avez-vous parfois du mal à comprendre certaines décisions d'asile ?

Willy Pasche : Oui, et pas seulement nous, bénévoles et responsables politiques. Quand un Burundais qui avait trouvé un travail comme menuisier et s'était intégré a reçu une décision de renvoi, j'ai pris contact avec les responsables du canton. Même là, personne ne comprenait la décision du Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

« Tout le monde se connaît, y compris les personnes requérantes d'asile. Vous ne pouvez pas vous cacher dans l'anonymat. C'est une chance pour l'échange et l'intégration. »

Willy Pasche



De telles situations conduisent-elles aussi les bénévoles à leurs limites ?

Irène Bickel : Bien sûr. Vous investissez beaucoup et, tout à coup, vous ne pouvez plus continuer. Il arrive que des bénévoles se découragent et abandonnent. Les conditions actuelles n'aident pas.

Qu'attendez-vous du canton ?

Willy Pasche : En tant que maire, j'en appelle aux autorités cantonales : nous avons besoin de transports publics dignes de ce nom. L'isolement de notre village pose problème, y compris pour créer des liens avec d'autres groupes. La ligne de bus vers Moutier, seul nœud ferroviaire de la région, a été suspendue juste au moment où le centre d'asile de Sornetan a ouvert. C'est pour les personnes requérantes d'asile, mais aussi pour la population, que nous nous battons pour la réinstauration d'un service par heure vers Moutier. Tout le monde en bénéficierait. Les personnes réfugiées doivent se lever à 5 h et rentrer à 18 h lorsqu'elles ont des rendez-vous à l'extérieur, par exemple avec des assistant-e-s sociaux-ales et des avocat-e-s. On dira encore que des personnes migrantes traînent dans les gares ! Nous devons nous battre contre cette image. Il n'y a ni bus ni travail ici. Cela ne m'empêche pas de voir l'hébergement de personnes réfugiées à Petit-Val comme un atout.



Résultats riches et variés des projets de rencontre et d'échange dans la commune de Petit-Val.

« Vous investissez beaucoup et, tout à coup, vous ne pouvez plus continuer à cause d'une décision de renvoi. »

Irène Bickel



Irène Bickel, 60 ans,
jardinière d'enfants, coordonne l'équipe de bénévoles de la commune avec des programmes d'occupation pour environ 120 personnes réfugiées provenant de dix pays différents.



Willy Pasche, 67 ans,
ancien informaticien et maire depuis 2023 de Petit-Val, commune née il y a dix ans de la fusion entre Châtelat, Monible, Sornetan et Souboz.



Lisez l'interview complète :
osar.ch/interview-sornetan-fr

Une politique d'asile avec un cœur sans frontières

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour une politique de l'asile solidaire et défend sans appel l'État de droit et la protection des personnes réfugiées.



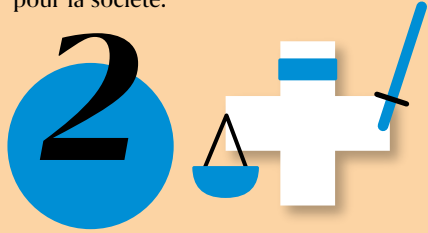
1

Chances

Dès le 19^e siècle, les victimes de persécutions politiques ont largement contribué au développement économique et culturel de la Suisse. Aujourd'hui encore, les compétences des personnes réfugiées restent précieuses pour la société.

Confiance

L'État de droit est censé protéger chaque personne contre l'arbitraire des pouvoirs publics et la discrimination. Une politique de l'asile qui sape ce principe éroderait durablement la confiance en l'État de droit.



2

Crédibilité

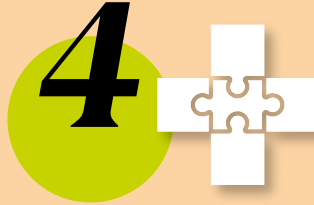
La Suisse est très respectée à l'international en tant qu'intermédiaire diplomate et partenaire commerciale de confiance. Une politique de l'asile ne respectant pas inconditionnellement le droit international la discréditerait.



3

Solidarité

La Confédération, les cantons et les communes assument ensemble la responsabilité et les coûts des personnes requérantes d'asile. Toute remise en question de ce partage des tâches éprouvé irait à l'encontre de la solidarité et des principes du fédéralisme suisse.



4

Proportionnalité

Les personnes en quête de protection représentent une part extrêmement faible de la population totale et de la migration économiquement souhaitée. Il serait disproportionné de les rendre responsables des problèmes structurels sur le marché du logement ou du travail.



5



Barkhor, Lhasa, 2020, un site hautement sécurisé. Des soldats patrouillent devant le temple du Jokhang, au milieu des pèlerins en prière. La surveillance est assurée par de nombreuses caméras et des postes d'observation militaires (ici, chapiteau blanc). L'accès au site spirituel est strictement contrôlé par des portiques de sécurité.

Entre répression et exil risqué

Au début des années 1960, la Suisse est devenue le premier pays occidental à accueillir les Tibétain·e·s. La solidarité entre peuples de montagne était grande. Quelle est la situation actuelle au Tibet et comment se positionne la Suisse ?

PAR FANNY IONA MOREL, EXPERTE EN ANALYSE PAYS / COI RESEARCHER À L'OSAR

Lors de l'Examen périodique universel de janvier 2024, la Chine a déclaré répondre aux besoins de sa population en appliquant les droits humains en fonction du « contexte et spécificités chinoises ». Elle a nié les nombreuses accusations de violations des droits humains, notamment au Tibet, et rejeté les recommandations internationales visant à mettre fin aux abus généralisés et systémiques.

Violations des droits humains systémiques

Les restrictions à la liberté religieuse sont particulièrement sévères dans la très militarisée région autonome du Tibet. Des Tibétain·e·s réfugié·e·s en Suisse ont été emprisonné·e·s pour avoir défendu leur identité culturelle et refusé d'accuser le Dalaï-Lama de torts fabriqués par les autorités chinoises. Ces détentions sont souvent accompagnées de torture, de travail forcé et de rééducation patriotique. Une nonne réfugiée dans notre pays a, par exemple, été détenue 17 ans après une manifestation pacifique. De telles violences se poursuivent en toute impunité.

Au début des années 2000, la Chine a renforcé la surveillance à ses frontières, réduisant drastiquement les tentatives d'exil des Tibétain·e·s vers l'Inde et le Népal. En 2006, des gardes-frontières chinois ont ouvert le feu sur un

Une identité effacée

Les personnes requérantes tibétaines sont classées dans la catégorie Chine. Il n'est donc pas possible d'obtenir des données précises sur le nombre de demandes d'asile, les décisions correspondantes et les autorisations de séjour.

Leurs récits à l'épreuve

En Suisse, l'origine des personnes requérantes d'asile est clarifiée par des analystes linguistiques LINGUA lorsqu'il n'existe pas de documents sûrs ou que des déclarations sont mises en doute. Les personnes réfugiées tibétaines sont particulièrement concernées par cette pratique controversée.

Lisez à ce sujet l'arrêt de référence commenté D-2337/2021 du Tribunal administratif fédéral du 5 juillet 2023 dans notre revue juridique ASYL.



➔ asyl.recht.ch/fr/artikel/01asyl0424rec

groupe de 70 Tibétain-e-s, tentant de franchir le col enneigé de Nangpa en direction du Népal. Une nonne de 17 ans, Kelsang Namtso, a été tuée. Depuis, le nombre de Tibétain-e-s réussissant à fuir a chuté, passant de plus de 10 000 personnes par année, à seulement cinq ayant fui vers le Népal en 2022, et à 55 entre 2020 et 2023 vers l'Inde.

Protection des Tibétain-e-s en péril

Au Népal, les Tibétain-e-s sont soumis-e-s à une surveillance accrue, à des restrictions sévères et même à des déportations vers la Chine de la part des autorités népalaises. En Inde, les Tibétain-e-s, sans statut juridique officiel, sont discriminé-e-s et marginalisé-e-s.

La Suisse a été le premier pays occidental à accueillir des personnes réfugiées tibétaines dès 1961, avec un quota initial d'environ 1000 personnes. Ce geste de solidarité, d'un peuple de montagne envers un autre, persécuté, a été renforcé par la popularité croissante du Dalaï Lama et l'image d'un *Shangri-La* tibétain. Aujourd'hui, malgré les violations des droits humains, la Suisse maintient son accord de

libre-échange avec la Chine, devenue une puissance économique. Cette position met en question l'engagement de la Suisse envers ses valeurs démocratiques et les principes de droits humains, comme le stipule l'article 54 de notre Constitution.



Fanny Iona Morel, a publié en 2022 une étude avec des témoignages de Tibétaines et de Tibétains, intitulée «Whispers from the Land of Snows. Culture-based Violence in Tibet».



➤ bit.ly/tibet-study



Transformation sécuritaire autour du temple de Jokhang. Du marché tibétain (2003) à la militarisation d'un haut lieu spirituel.

Tenir compte des besoins des personnes réfugiées

Cinq ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'asile et de l'Agenda Intégration, le chef du département fédéral de la Justice Beat Jans demande un bilan et une nouvelle stratégie en matière d'asile. Tout en saluant cette mesure, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) estime que des champs d'action clés sont encore trop peu pris en compte. Les cantons ont pour l'heure suspendu le projet.

PAR ANNELIES MÜLLER, RÉDACTRICE À L'OSAR

POLITIQUE D'ASILE

Peu après l'annonce par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) d'une nouvelle stratégie en matière d'asile, le 5 juillet 2024, cantons, villes et communes ont suspendu leur collaboration. En cause, la réduction drastique prévue des versements de la Confédération à l'aide sociale en matière d'asile des cantons. La nouvelle stratégie doit, notamment, couvrir les aspects de capacité à résister aux fluctuations, de baisse des coûts de l'intégration, de sécurité et de renvoi efficace des personnes requérantes d'asile déboutées. L'OSAR estime, toutefois, que des ajouts substantiels s'imposent pour obtenir une stratégie équilibrée qui inclut aussi des améliorations en faveur des personnes réfugiées et de leur protection.

Impliquer les personnes réfugiées et la société civile

Des mesures coordonnées doivent, par exemple, être prises en faveur d'un hébergement adapté aux besoins et axé sur l'intégration ainsi que de

standards de qualité uniformes et équitables dans la procédure d'asile. L'OSAR suggère de réaliser une analyse globale systématique de la procédure restructurée et d'intégrer les résultats à la nouvelle stratégie. Elle appelle à créer des voies d'accès légales et un statut de protection humanitaire unique au lieu de l'admission provisoire et du statut de protection S actuels, ainsi qu'à consolider les droits des enfants et des personnes ayant des besoins particuliers.

Aux côtés de ses organisations partenaires et membres, l'OSAR défend aussi une participation accrue de la société civile et des personnes réfugiées à l'élaboration de la stratégie en matière d'asile. Si les ONG ont jusqu'ici été impliquées à titre ponctuel, « nous sommes très loin d'une collaboration d'égal-e à égal-e », déplore Miriam Behrens, directrice de l'OSAR. Pour peu que le conseiller fédéral Beat Jans réussisse à faire revenir les cantons, communes et villes à la table des négociations, elle présentera les demandes de la société civile au comité sur l'asile en tant que seule représentante d'ONG.



Communiqué de presse
du 5 juillet 2024 :
➔ osar.ch/nouvelle-strategie-dasile

Contre le racisme structurel

La sensibilisation joue un rôle clé dans la lutte contre le racisme structurel. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) œuvre à la développer dans le milieu scolaire.

PAR SAMSON M. YEMANE, CO-RESPONSABLE FORMATIONS SUISSE ROMANDE,
MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE CONTRE LE RACISME (CFR)

Le racisme structurel est omniprésent dans toutes les sphères de notre société et l'école n'est pas épargnée. En Suisse, il est essentiel de dépasser l'idée que le racisme se limite à des comportements individuels ou à des idéologies extrémistes. En effet, le racisme structurel, plus diffus et subtil, est profondément enraciné dans les institutions où il perpétue les inégalités sociales. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), promouvant une meilleure cohésion sociale, s'engage à combattre les discriminations raciales à l'école, car celle-ci forme les citoyen-ne-s de demain.

**L'OSAR défend
une société sans
discrimination
et croit fermement
que la sensibilisation
est un outil essentiel
pour combattre
efficacement le
racisme.**

Déconstruire les biais racistes

L'école joue un rôle déterminant dans la socialisation des jeunes. Il est important qu'elle questionne, en tant qu'institution, la manière dont elle peut parfois renforcer des stéréotypes négatifs à travers ses manuels, ses pratiques

ou l'attitude de certain-e-s enseignant-e-s. Cela contribue à la marginalisation des élèves issu-e-s de minorités racisées, impactant leur parcours scolaire et leur intégration dans la société. Il est crucial de former les enseignant-e-s pour les

conscientiser à ces enjeux et leur fournir des outils pour déconstruire les biais racistes. Il est tout aussi important de sensibiliser les élèves, car ils et elles peuvent reproduire des propos discriminatoires sans en saisir pleinement les conséquences.

Une étude nationale sur les manuels scolaires, menée par la Commission fédérale contre le racisme (CFR) et des

chercheur-euses, révèle que bien que le corps enseignant reconnaisse l'importance d'aborder le racisme en classe, une part importante de ce corps enseignant se sent insuffisamment outillée pour le faire de manière adéquate. Pour combattre le racisme structurel, il est essentiel



Contextualiser, identifier
et agir contre le racisme
structurel en milieu scolaire.

de proposer des formations qui aident les enseignant-e-s à prendre conscience de leurs propres biais et à analyser les contenus pédagogiques de manière réfléchie et critique. L'histoire coloniale, souvent oubliée par les programmes éducatifs, constitue un élément fondamental pour comprendre les comportements et propos racistes actuels. En intégrant cette perspective, les enseignant-e-s et les élèves peuvent mieux saisir l'origine et l'ampleur du racisme en Suisse. Lutter contre le racisme structurel dans le milieu éducatif, c'est œuvrer pour un environnement scolaire qui promeut la diversité et l'inclusion. L'OSAR défend une société sans discrimination et croit fermement que la sensibilisation est un outil essentiel pour combattre efficacement le racisme.



Découvrez comment l'OSAR concrétise
son engagement :

➤ osar.ch/offre-de-formation

Résultats de l'étude

La majorité des enseignant-e-s considère la lutte contre le racisme comme une mission éducative. 90 % des enseignant-e-s interrogé-e-s dans les écoles de Suisse alémanique en sont convaincu-e-s. En Suisse romande, 40 % des personnes interrogées partagent entièrement ce point de vue et 32 % tendent à le faire. (Page 19)

La majorité des enseignant-e-s interrogé-e-s a tendance à considérer que les moyens d'enseignement recommandés ou établis sur le thème du racisme sont plutôt inadaptés à l'enseignement. (Page 73 et suivantes)

Une étude commandée par la
Commission fédérale contre le
racisme (CFR) :



➤ bit.ly/etude-cfr-2306



VU DE L'INTÉRIEUR

Avancer malgré l'exclusion

Les jeunes ayant connu l'exil se heurtent souvent à des limites structurelles sur la voie de l'indépendance économique. Avec une admission provisoire, il faut surmonter de nombreux obstacles dans le système éducatif suisse, mais je n'ai jamais perdu de vue mes envies et mes objectifs.

« **L** e long de l'Aar, sur le chemin menant au foyer pour personnes réfugiées d'Oltén, je repense à mon parcours en Suisse. « D'abord, j'apprendrai la langue en six mois, ça ne doit pas être trop difficile », me disais-je à 15 ans, tout juste exilé et plein d'optimisme quant à l'avenir, « puis j'irai à l'école et je ferai des études ». Une fois à Oltén, j'ai vu mes rêves s'estomper petit à petit. Deux cours d'allemand de 90 minutes par semaine étaient censés suffire, pour moi comme pour les nombreuses

personnes analphabètes. Résultat : je m'ennuyais et trouvais cela inutile. « Pourquoi tout le monde doit assister au même cours, alors que les connaissances et les parcours sont différents ? », me demandais-je. J'ai vite compris que je devrais me débrouiller seul et je suis allé à la Migros. Contrairement au foyer, il y avait là-bas une connexion Internet sans fil et je pouvais télécharger des vidéos d'apprentissage. Je dormais pendant la journée pour étudier tranquillement la nuit. Dans un foyer hébergeant plus

de cent personnes, sans espace privé, dans une chambre partagée avec 20 autres requérant-e-s d'asile, il est difficile de se concentrer.

Permis F, permis de l'exclusion

Je me souviens très bien du stress de chercher une place d'apprentissage. J'avais le meilleur bulletin et la meilleure note finale de toute l'école secondaire. Avec un passeport rouge, de nombreuses portes se seraient ouvertes, mais, en tant qu'étranger admis à titre provisoire, les possibilités devenaient très limitées. Si je choisisais le gymnase, je serais encore celui qui vit de l'aide sociale et ne sert à rien. Si j'entamais un apprentissage, j'essuierais des refus parce que les entreprises n'ont aucune garantie de pouvoir compter sur moi jusqu'à la fin du contrat. Un employeur cantonal a, d'ailleurs, refusé explicitement ma candidature pour cette raison.

Je me sentais rejeté de tous les côtés, sans pouvoir changer quoi que ce soit. Je n'étais tout de même pas responsable, juste parce que j'avais fui mon pays ! Je ne pouvais pas rester les bras

croisés à laisser le destin décider pour moi. J'ai eu besoin, à ce moment-là, du soutien de personnes solidaires telles que ma famille d'accueil. Et si je n'avais pas eu la chance de trouver un employeur ouvert d'esprit, je n'en serais pas là aujourd'hui. Je n'ai jamais abandonné, j'ai déjà surmonté beaucoup d'obstacles et je continue à me battre.»



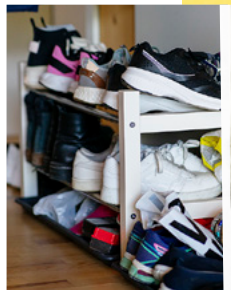
Le coureur d'obstacles

Hamid Faizi est afghan et était encore mineur quand il est arrivé en Suisse en 2015. Depuis 2016, il vit dans une famille d'accueil dans le canton de Soleure. Après avoir décroché son diplôme du secondaire II filière E avec les meilleures notes, il a entamé un CFC de quatre ans pour devenir informaticien d'entreprise et a obtenu sa maturité professionnelle. Âgé de 24 ans, il étudie la cybersécurité à la Haute École de Lucerne tout en travaillant dans l'entreprise internationale où il a fait son apprentissage.



Hamid Faizi, informaticien d'entreprise CFC et étudiant en cybersécurité.

→ Rendez-vous page 20 pour lire l'article sur sa famille d'accueil.



Entre deux cultures

« **H**amid, un jeune Afghan d'Iran, avait déjà un bon niveau d'instruction à son arrivée en Suisse. Nous l'avons rencontré au printemps 2016 lors d'un événement avec des personnes requérantes d'asile. Il s'est assis à côté de nous et nous avons engagé la discussion. Il a rapidement évoqué ses problèmes, entre autres le fait de vivre depuis six mois dans une infrastructure souterraine de la protection civile avec des adultes au prétexte d'être âgé de 19 ans alors qu'il avait à peine 15 ans. Sous le choc, nous avons voulu l'accompagner dans sa course d'obstacles face à une bureaucratie totalement dépassée. Il a, d'abord, fallu faire reconnaître son âge par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Grâce à un certificat vaccinal de l'UNICEF demandé par Téhéran et un acte de naissance soumis des mois plus tôt, il a fini par être établi de manière incontestable. Hamid a grandi de dix centimètres dans les années qui ont suivi, confirmant notre hypothèse. Il pouvait à présent recevoir une protection, certes

nécessaire, mais insuffisante pour garantir son bon développement. Nous l'avons donc accueilli chez nous en tant que famille d'accueil. Nos enfants ayant déjà quitté le nid, nous ne manquions pas de place. Nous l'avons, d'abord, aidé à gérer le quotidien, notamment à assimiler la langue et les coutumes locales. Il a fallu faire un peu pression sur les autorités scolaires pour l'inscrire rapidement en secondaire II filière. Elles se sont finalement montrées très ouvertes. Hamid voulait apprendre, avec des objectifs clairs pour son âge. La famille, l'école et le sport lui font du bien et lui offrent une vie normale. Il entame son troisième semestre d'études à la nouvelle Haute École de Lucerne.

Nous n'avons presque jamais douté de ses possibilités. Ainsi est née cette amitié unique entre nous. Nous avons compris que dépasser les différences culturelles enrichissait notre vie. Hamid vit toujours chez nous, il fait partie de la famille. »

_____ **Marcela et Klaus Schmuziger** ont publié de manière plus approfondie leurs expériences depuis 2019 en tant que famille d'accueil de Hamid Faizi dans le volume 77 du *Oltner Neujahrsblätter*.



Article du *Oltner Neujahrsblätter* 77:
71 bit.ly/oltner77

CONSEIL

Droit d'asile aux frontières nationales

Les personnes qui demandent l'asile à la frontière, par oral ou par écrit, ne peuvent pas être refoulées. En effet, l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 accorde à chaque personne le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. Bien que non contraignante, la DUDH a servi de fondement aux dispositions relatives au droit d'asile de traités internationaux ultérieurs, comme la Convention de Genève sur les réfugiés (CR) et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), ratifiés par la Suisse. Elle reconnaît ainsi que les personnes persécutées ont droit à l'asile, celui-ci devant être examiné au cas par cas. L'article 25 de la Constitution fédérale prévoit, en outre, une protection contre l'expulsion, l'extradition et le refoulement en cas de risque de persécution, de torture ou de traitement inhumain.



Plus d'informations sur :
➔ osar.ch/bases-juridiques

NOUVELLE PUBLICATION

L'autre Suisse

Dans son nouvel ouvrage, l'auteur étudie les mouvements sociaux actifs lancés en Suisse dans le domaine de l'asile par des personnes réfugiées de l'ex-Zaïre, du Chili, de Turquie ou du Sri Lanka, qui s'opposaient au durcissement croissant de la politique de l'asile au début des années 1970. Quel élan cette « autre Suisse » a-t-elle insufflé ?

Jonathan Pärli, historien suisse titulaire d'un doctorat de l'université de Fribourg, enseigne et étudie l'histoire de la modernité à l'université de Bâle en tant qu'assistant de département. Il s'exprimera davantage dans le prochain numéro de *Planète Exil*.



Jonathan Pärli : *Die andere Schweiz. Asyl und Aktivismus 1973–2000*, Konstanz University Print, 2024.
ISBN 978-3-8353-9179-6



Version e-book en libre accès, une publication en français est prévue, actuellement uniquement disponible en allemand :
➔ bit.ly/die-andere-schweiz

Hier

Aujourd'hui

Pays d'origine _____

Âge _____

Mes plats
préférés _____

J'ai peur... _____

J'aime... _____

Ma devise _____

Mes hobbies préférés _____

Ma Suisse _____

Mon histoire

« Je me suis exilée en Suisse avec ma famille en 2004. J'avais onze ans. Sans ami-e-s, sans proches et sans parler la langue, je me sentais totalement perdue. En 4^e classe, j'avais souvent l'impression de ne pas faire partie de mon environnement. Au fil du temps, à cause des angoisses et des épisodes dépressifs, j'ai perdu confiance en moi et j'ai perdu de vue la personne que j'étais. Mais je n'ai jamais baissé les bras. En croyant en moi et en affrontant mon passé, j'ai pu non seulement atteindre mes objectifs universitaires, mais aussi consolider mon développement personnel et ma santé mentale. »

Cette page vous permettra d'en savoir plus sur mon parcours :
🔗 osar.ch/symposium-asile-2024/maryam-sediqi



Maryam Sediqi

PHOTOS : DJAMILA GROSSMAN

Suisse – Afghanistan

31 ans

afghanisches Essen
und gesundes Essen.

de perdre un jour tout ce que j'ai. Mon père m'a toujours dit : « Sois prête à tout perdre quand tu as tout. » Il savait de quoi il parlait.

la vie et tout ce que je fais. J'aime être disciplinée et ambitieuse, toujours avec humour, bienveillance et de bonnes intentions. Mon objectif, c'est d'être 1 % meilleure chaque jour.

« Tu ne peux pas changer ton passé,
mais tu peux changer ton présent. »

1. Faire du sport et courir dans la nature
2. Écrire et réfléchir / activités créatives / littérature
3. Nature et voyages



« Notre mentalité, notre paysage et la haute qualité de vie font de la Suisse un pays unique. J'ai trouvé mon identité ici. Je ne suis plus une simple réfugiée, mais une Suissesse fière de l'être qui participe activement à la société dont je suis citoyenne depuis 2013. Aujourd'hui, je m'engage sciemment pour apporter une contribution utile et mettre mes expériences à profit. »

Demain

« Je ne sais pas encore où ma route me mènera, mais je suis prête à relever tous les défis et à grandir. Je souhaite continuer à m'engager pour des causes telles que la diversité et l'inclusion. Tout ce que je fais est lié aux êtres humains et aux relations. Il n'y a rien de plus beau à mes yeux que de me lever le matin en sachant que tout ce que je fais, c'est pour aider les autres. Personne ne sait ce que la vie nous réserve. Il faut faire preuve de curiosité et poursuivre son chemin ! Sans prendre tout trop au sérieux. On peut aussi aller loin avec un peu d'humour et un sourire. »

Maryam

Planète Exil



N° 107, novembre 2024

« La résilience
est la clé du
changement. »